

La caserne du futur

Avec la construction de la future caserne de Plaisance-du-Gers, les sapeurs-pompiers du Gers affirment leur engagement écologique



La caserne du futur

Avec la construction de la future caserne de Plaisance-du-Gers, les sapeurs-pompiers du Gers affirment leur engagement écologique

Dans la droite ligne de son plan de sobriété économique et énergétique et dans la perspective d'un développement durable, le service départemental d'incendie et de secours du Gers (SDIS 32) s'attache à optimiser ses constructions en produisant une partie de son énergie de manière autonome et renouvelable.

Après avoir équipé le nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de Montesquiou de panneaux photovoltaïques et de batteries de stockage en vue d'une auto-consommation, le futur casernement de Plaisance-du-Gers, qui verra le jour en 2025, sera lui aussi doté de panneaux photovoltaïques qui seront destinés à l'auto-consommation ainsi qu'à la revente d'électricité. L'objectif par la suite, sera d'équiper progressivement les bâtiments existants et les parkings appartenant au SDIS 32 en lien avec l'ENR32.

Ces nouvelles actions accompagnent l'optimisation des luminaires, de la climatisation, du chauffage et les mesures mises en place dans le cadre du diagnostic énergétique sur les quarante-quatre sites du département, mais également les initiatives telles que le co-voiturage et la bonne gestion des déchets. Le SDIS 32 s'attache en outre à renouveler son parc matériel avec des engins plus récents ayant une empreinte carbone plus acceptable. Il va par ailleurs s'engager prochainement dans un processus d'optimisation des ressources en eau.

Dans un contexte où la responsabilité environnementale devient un enjeu crucial, il s'agit pour le SDIS 32 de s'inscrire dans des actions concrètes vers une transition énergétique durable. Cette autonomie partielle viendra par ailleurs renforcer la résilience financière de l'établissement.



IMG_2451_DxO.jpg